

Les Lundis de la SFA

Visio-conférences

Gilles Séraphin

Les Bastides villes nouvelles du Moyen Âge

Dans les pays du Sud Ouest de la France, la période qui s'étend du début du XIII^e siècle jusqu'au milieu du XIV^e siècle voit se transformer les structures sociales, économiques et politiques. L'installation de la souveraineté capétienne sur les anciens territoires du comté de Toulouse restreint les anciens pouvoirs féodaux et change durablement le paysage qu'ils avaient façonné depuis deux siècles au moins. Parallèlement en Guyenne, l'autorité anglaise se consolide à partir de Bordeaux. Pour les deux pouvoirs, il s'agit de mettre en place les rouages administratifs, économiques et fiscaux d'un nouveau pouvoir centralisé, par la réalisation d'un programme d'urbanisation de grande envergure.



Il revient sans doute à Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, d'avoir inventé les « bastides », ces villes nouvelles implantées sur des terrains que le fondateur ne possédait pas directement et dont les futurs habitants allaient bénéficier de droits écrits, garantis par une autorité souveraine.

Villes neuves de leur temps, les bastides ont procédé d'un urbanisme planifié, conformes aux règles du monde moderne du XIII^e siècle. Dans un tracé orthogonal fixé par l'administration, les nouveaux colons ont édifié une architecture calibrée tandis que sur la place du marché, la halle allait acquérir avec son beffroi, la monumentalité symbolique jusqu'alors dévolue au donjon ou au clocher.

Sur les douze départements découpés dans les anciennes provinces du Sud-Ouest de la France, près de 500 villes nouvelles furent ainsi établies entre 1250 et 1373, du Rhône à l'Océan et de la Charente aux Pyrénées. Certaines de ces bastides et villes neuves ont connu un essor exceptionnel comme Carcassonne, Libourne ou Montauban mais, pour la plupart, elles furent appelées à constituer l'actuel réseau des chefs-lieux de cantons sur lesquels se focalise la vitalité d'une vaste région concernée par ce phénomène unique.

